

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique

Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique

Code de la fiche :
RNCP36697

Etat :
Active

[↓ Télécharger](#) [? Aide en ligne](#) [Europass](#)

L'essentiel



Top



**Nomenclature
du niveau de qualification**

Niveau 4



Code(s) NSF

332 : Travail social



Formacode(s)

15061 : Accompagnement vers emploi



**Date d'échéance
de l'enregistrement**

20-07-2025

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE	30840109000011	-	https://www.federationsolidarite.org/

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La création de la certification s'est faite à l'initiative et pour les besoins des structures d'insertion par l'activité économique, qui, dès le milieu des années 90, constataient l'émergence de ce métier en même temps que le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique connaissait un rapide développement. Il s'agissait alors de répondre à des besoins de professionnalisation et de qualification des personnels de ce secteur, besoins qui étaient et restent importants, pour plusieurs raisons :

il existe peu de professionnels qualifiés dans le métier d'encadrant technique. Faute de les trouver sur le marché du travail, les EI et les ACI recrutent des techniciens compétents dans un métier donné, correspondant à leur activité économique ; par la suite, elles les professionnalisent par le biais de la formation externe et interne

un turn-over relativement important persiste néanmoins durant les premiers mois d'exercice du métier, ce turn-over étant dû au niveau élevé de ses exigences

les structures d'insertion par l'activité économique sont des outils des politiques d'emploi. A ce titre elles sont évaluées par l'État dans le cadre des nouvelles modalités de conventionnement mises en place depuis décembre 2008. La qualification des encadrants constitue un des indicateurs d'évaluation de ces structures

le secteur a créé une convention collective spécifique. Celle-ci a été étendue à tous les structures dont l'insertion par l'activité économique est l'activité principale. Le métier d'encadrant technique est clairement identifié dans la grille de classification de cette convention collective. La détention d'une certification professionnelle peut donner de la lisibilité à leurs compétences, et fournir un indicateur pour la négociation salariale

le Pacte Ambition pour l'IAE remis au Président de la République en septembre 2019 prévoyait un déploiement très important du secteur de l'IAE, par la création de 100 000 postes d'insertion supplémentaires d'ici 2022. Durant son élaboration, l'Etat comme les

réseaux et le conseil de l'inclusion dans l'emploi, ont partagé la nécessité de mesures de professionnalisation fortes du secteur pour réussir ce déploiement quantitatif.

Activités visées :

L'encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique est un agent de maîtrise chargé de la conduite des activités de production, couplée à la mise en situation professionnelle de personnes qui « en raison de difficultés de tous ordres qu'elles rencontrent, ne sont pas susceptibles d'être embauchées par les entreprises classiques et restent exclues du marché du travail, même lorsqu'il est actif » (Circulaire DGEFP 99-17 du 26 mars 1999). Sa mission consiste à favoriser la (ré)insertion ultérieure sur le marché du travail des personnes que la structure d'insertion embauche, met au travail et accompagne au plan socioprofessionnel, tout en conciliant ces objectifs avec des objectifs économiques et de production.

Placé sous l'autorité de la direction ou du coordinateur technique, l'ETAIE :

- encadre et anime une équipe de salariés en insertion en vue de réaliser la production de biens ou de services à destination de clients publics (collectivités territoriales) ou privés (particuliers, entreprises, associations.)
- forme les salariés qu'il encadre et valorise leurs compétences
- conçoit et suit l'avancement du processus de production des prestations dont il est responsable tout en articulant ces processus avec les enjeux de construction des parcours d'insertion
- apporte sa contribution aux décisions prises par l'équipe d'encadrement et d'accompagnement social au sujet des parcours d'insertion des salariés et participe au développement d'un réseau d'employeurs

Compétences attestées :

Accueillir et intégrer des nouveaux salariés dans l'équipe,

Organiser et contrôler le travail,

Manager l'équipe,

Organiser les situations de travail de sorte que les salariés développent des compétences ,

Valoriser et partager les actions réalisées,

Analyser la demande et définir les modalités de réalisation de la production,

Gérer un processus de production, coordonner et suivre le déroulement,

Articuler la gestion du processus de production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion,

Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours,

Contribuer au développement d'une offre de service aux entreprises/employeurs.

Modalités d'évaluation :

Pour chacun des 4 blocs de compétences qui compose la formation, la candidat doit produire un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle contenant la description et l'analyse d'une situation de travail dans laquelle le candidat est ou a été impliqué, au sein de la SIAE.

Le candidat devra ensuite faire une présentation orale de son dossier devant un jury composé de professionnels et d'un représentant de l'organisme de formation.

Pour les candidats en validation des acquis de formation, et en fonction des blocs de compétences présentés, pourront également s'ajouter l'analyse d'une situation professionnelle et une mise en situation professionnelle.

Blocs de compétences

RNCP36697BC01 - Encadrer des salariés en insertion

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Accueille et intègre des nouveaux salariés dans l'équipe Organise et contrôle le travail Manage l'équipe	Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle. Analyse d'une situation professionnelle proposée par le jury.

RNCP36697BC02 - Former des salariés en situation de production

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Organise les situations de travail de telle sorte que les salariés développent des compétences (utilisables immédiatement et transférables) Valorise et partage les actions réalisées	Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle.

RNCP36697BC03 - Organiser et faire le suivi du processus de production

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Analyse la demande et définit les modalités de réalisation de la production Gère un processus de production, coordonne et suit le déroulement Articule la gestion du processus de production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion</p>	<p>Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle.</p>

RNCP36697BC04 - Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Travaille en équipe et en réseau à la construction des parcours Contribue au développement d'une offre de service aux entreprises/employeurs</p>	<p>Soutenance orale devant un jury à partir d'un dossier appuyé sur l'expérience professionnelle. Mise en situation professionnelle.</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'obtention de la certification est subordonnée à la validation des 4 blocs de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

L'encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique exerce son emploi dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), qui comprend les structures exerçant une activité de production de biens ou de services destinés à la commercialisation, d'utilité sociale ou appartenant au secteur mixte : les Entreprises d'Insertion (EI), Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), Régies de Quartier, associations gérant des chantiers d'insertion, Associations Intermédiaires gérant des chantiers d'insertion. L'ETAIE peut également être amené à encadrer des personnes en activité au sein d'Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA).

Type d'emplois accessibles :

Encadrant technique ; Encadrant technique d'insertion ; Encadrant technique pédagogique et social ; Encadrant de chantier d'insertion ; Chef d'équipe en structure d'insertion ; animateur technique d'insertion ; Accompagnateur technique d'insertion professionnelle.

Code(s) ROME :

K1203 - Encadrement technique en insertion professionnelle

Références juridiques des réglementations d'activité :

Sans objet

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		<p>Chaque jury est composé de 4 membres au minimum :</p> <p>2 membres issus du secteur de la formation :</p> <p>un représentant de l'organisme certificateur , qui préside le jury en tant que certificateur. Il a voix prépondérante en cas de partage des voix</p> <p>un formateur extérieur aux organismes de formation régionaux qui réalisent un ou plusieurs unités ou modules de la formation,</p> <p>2 membres issus de l'IAE : un salarié et un employeur, ce dernier pouvant être le (la) président(e) d'une association gérant une SIAE, tous deux étant extérieurs à la structure d'appartenance du candidat</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Chaque jury est composé de 4 membres au minimum :</p> <p>2 membres issus du secteur de la formation :</p> <p>un représentant de l'organisme certificateur , qui préside le jury en tant que certificateur. Il a voix prépondérante en cas de partage des voix</p> <p>un formateur extérieur aux organismes de formation régionaux qui réalisent un ou plusieurs unités ou modules de la formation,</p> <p>2 membres issus de l'IAE : un salarié et un employeur, ce dernier pouvant être le (la) président(e) d'une association gérant une SIAE, tous deux étant extérieurs à la structure d'appartenance du candidat</p>

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
			Le jury peut compter 6 ou 8 membres, à condition que la parité IAE/formation soit respectée.
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Chaque jury est composé de 4 membres au minimum : 2 membres issus du secteur de la formation : un représentant de l'organisme certificateur , qui préside le jury en tant que certificateur. Il a voix prépondérante en cas de partage des voix un formateur extérieur aux organismes de formation régionaux qui réalisent un ou plusieurs unités ou modules de la formation, 2 membres issus de l'IAE : un salarié et un employeur, ce dernier pouvant être le (la) président(e) d'une association gérant une SIAE, tous deux étant extérieurs à la structure d'appartenance du candidat

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :

Oui

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en correspondance au niveau européen ou international :

Il existe une équivalence par réciprocité entre le bloc de compétences 2 du titre ETAIE et le bloc de compétences 3 "Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur promotion" du CQP Moniteur d'atelier de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif.

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance :

Code de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance	Nature de la correspondance (totale, partielle)
------------------	---	---

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

Base légale

Date de décision	20-07-2022
------------------	------------

Durée de l'enregistrement en années	3
Date d'échéance de l'enregistrement	20-07-2025

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	34	0	96	80	-
2020	16	0	100	90	-
2019	33	2	90	75	65
2018	42	2	96	89	63

Lien internet vers le descriptif de la certification :

[Formation ETAIE - Fédération des acteurs de la solidarité \(federationsolidarite.org\)](https://federationsolidarite.org)

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP28647</u>	Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique
<u>RNCP14234</u>	Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)